

# ON A TOUS LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ

## de **toutes** les violences

y compris des fessées, menaces ou insultes...

Loi du  
10 juillet 2019 :  
Les enfants  
s'élèvent  
"sans violences  
physiques ou  
psychologiques".  
C'est dans les  
droits des enfants  
depuis 1989 !

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pexels, pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider, Contenu : Séverine Varin



En savoir plus : [www.onatousdesdroits.org](http://www.onatousdesdroits.org) - [onatousdesdroits@gmail.com](mailto:onatousdesdroits@gmail.com)

